



**EGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE**

communion luthérienne et réformée

**Région Est - Montbéliard**

# **SYNODE RÉGIONAL**

**8, 9 ET 10 NOVEMBRE 2019**

**À SOCHAUX**



**N.B. Les rapports reçus avant la tenue du synode par ses membres ne sont pas repris dans ce cahier post-synodal.**

## TABLE DES MATIÈRES ET DES DÉCISIONS

1. ouverture et constitution du synode	page 4
décisions 1 à 3 : bureau du synode	page 6
décision 4 : ordre du jour	page 7
2. message de l'inspecteur ecclésiastique	page 7
3. sujet synodal sur l'écologie : présentation	page 10
4. élection complémentaire	page 11
décision 5 : commission des vœux	page 11
5. examen du rapport du conseil régional et de ses annexes	page 12
décision 6 : consistoires	page 12
décision 7 : modification des postes régionaux	page 13
décision 8 : œuvres et mouvements au synode régional	page 13
décision 9 : voix délibératives au synode régional	page 14
décision 10 : poste d'animation jeunesse	page 14
décision 11 : rapport du conseil régional	page 15
6. finances	page 15
décisions 12 : comptes 2018	page 15
décisions 13 : budget 2020	page 16
décisions 14 : valorisation du bénévolat et des immeubles affectés	page 16
7. interventions diverses	page 17
8. travail en groupes	page 17
9. rapports des commissions et groupes régionaux	page 18
10. présentation des vœux	page 20
11. débat sur le texte des rapporteurs sur l'écologie	page 20
12. plénière sur les perspectives financières	page 21
13. vote du texte sur l'écologie	page 21
décision 15 : l'écologie	page 24
14. vœux	page 25
décision 16 : vœu pour la réflexion sur les ministères	page 25
décision 17 : représentation du Défap aux synodes régionaux	page 26
15. élections complémentaires	page 26
décision 18 : suppléants au synode national	page 26
décision 19 : commission œcuménique	page 26
16. culte régional et clôture	page 26
 annexe : assemblée générale de l'ACREPU Est-Montbéliard	 page 27

## VENDREDI 8 NOVEMBRE

### 1. Ouverture et constitution du synode

Le synode s'ouvre par un temps d'aumônerie assuré par le pasteur Jean-François GUÉRY.

Il est ensuite procédé à l'appel des délégués par le secrétaire du Conseil régional :

<b>VOIX DÉLIBÉRATIVES</b>			
<b>Postes</b>	<b>A.C.</b>	<b>Ministres</b>	<b>Délégués laïcs</b>
<b>CONSISTOIRE D'AUDINCOURT</b>			
Audincourt	Audincourt Arbouans	(vacant)	Michèle MARLIER Véronique METTEY
Delle Badevel	Delle Badevel	(vacant)	Muriel BOILLAT Christiane de MARINI
Collines	Beaucourt Vandoncourt Dasle	Sébastien FRESSE	Odile MONNIN Dominique BOUVERESSE
Val d'Allan	Étupes Fesches Dampierre Allenjoie	Jean-François GUÉRY	Colette DUVERNOY André ÉGREMY
Sochaux Charmont	Bethoncourt Bussurel Vyans-le-Val Sochaux Charmont	Anne-Claire BRETEGNIER	Jean-François NARDIN Francine ANDREY
<b>CONSISTOIRE DE BLAMONT</b>			
Valentigney Mandeure	Valentigney Mandeure Beaulieu Mathay	Éloïse DEUKER	Marie-Ange DIRAND Mireille BAROUEL
Pont-de-Roide - Montécheroux	Montécheroux Pont-de-Roide	Manyana NGASI (excusé)	Colette ABRY Martine GIORDANO
Seloncourt	Seloncourt Bondeval	(vacant)	Bernard PERRIGUEY Véronique MÉGNIN
Vallon	Vallon	Jacques-Hervé LOUYS (excusé)	Pascal ÉMONNOT (excusé)
Plateau de Blamont	Plateau de Blamont	(vacant)	(vacant)
<b>CONSISTOIRE DE FRANCHE-COMTÉ</b>			
Besançon et environs I & II	Besançon et environs	Hope NENONENE Pierre-Emmanuel PANIS (excusé)	Esther SANSEIGNE Pauline GERRITSEN
Haut-Doubs	Pontarlier Morteau Villers-le-Lac	(vacant)	Gérard FAIVRE (vacant)
Jura	Jura	(vacant)	Jean-Louis BENOÎT Claude CHANGARNIER
<b>CONSISTOIRE D'HÉRICOURT</b>			
Belfort Giromagny I & II	Belfort Giromagny	Éric DEMANGE Aymar NKANGOU LOULENDO	Denis CROENNE Anke BAUMGARTNER
Mont-Vaudois	Mont-Vaudois	Samuel KPOTI (excusé)	Maryse WEHBE
Vesoul	Vesoul	Éliane STENGEL-BLAIND	Simone CHESNET
Vosges saônoises	Vosges saônoises	Georges MASSENGO M.	Oda DOUCHY
<b>CONSISTOIRE LORRAINE - VOSGES</b>			
Meurthe-et-Moselle I à IV	Plateau lorrain	Christine URBAN Hugues GIRARDEY	Anne-Marie GARÇON Olivier ESCH

		Silvia ILL	Éric LAIPE (vacant)
Vosges-Meurthe	Saint-Dié Raon-l'É. Senones Baccarat	David MITRANI	Jean-Louis VINOT Christiane BOMBASARO
Vosges-Moselle I & II	Remiremont Épinal Thaon	Valérie MITRANI	André FALLER Pierre LECOANET
Meuse-Sud Hte Marne N.	Bar-le-Duc Saint-Dizier	Pierre-André SCHAECHTELIN	François SALQUE
<b>CONSISTOIRE DE SAINT-JULIEN</b>			
Montbéliard	Montbéliard	Carine FRANK	Monique QUETIN
Châtelot	Châtelot	Mirana DIAMBAYE	Madeleine CHRISTMANN
Mont-Bart	Mont-Bart	Corinne SCHEELE	Lucien ABAH
Vallée du Rupt	Vallée du Rupt	(vacant)	Chantal GIRARDIN Françoise MOLBERT
<b>HORS CONSISTOIRE</b>			
Dijon Beaune Côte-d'Or I & II	Dijon Beaune Côte-d'Or	Marcel MBENGA (vacant)	Tina ANDRIAMIALY-DACHARRY José LEQUEU-WANNER Dominique SCHULTZ
Sud Haute-Marne	Chaumont	(vacant)	Évelyne KEMPF Annie GHISLAIN
Inspecteur ecclésiastique Aumônier hôpitaux Animateur Jeunesse Paroles protestantes	ACREPU	Élysé PANGU Mayanga Isabelle GEIGER Dalip HUGON (vacant)	Marc ORTLIEB Élisabeth PAILLOUD Fantin DRONNE-CARRIÈRE Christiane LAURENT Éric PAPE
<b>VOIX CONSULTATIVES</b>			
<b>Catégorie</b>			<b>Délégués</b>
Œuvres et Mouvements	Musique et Chant - Fondation Arc-en-ciel - Entraide protestante - Croix bleue - Cimade - EEUdF - Fraternité Mission populaire - Oikocrédit - ACAT - Buisson ardent - Comité protestant d'animation		Francis BOUCLET Joëlle ÉMONIN Pierre GEORGY André GROSJEAN Fabrice PICHARD Anaïs ROUX
Présidents de Consistoire ne siégeant pas déjà avec la voix délibérative			Robert RHODES (excusé) Annie ZO'OMEVELE
Membres du Conseil régional ne siégeant pas déjà avec la voix délibérative			Jean PUIS Pascal RAITERI Robert RHODES * (excusé)
Union nationale	Conseil national Équipe nationale		Jean-François BREYNE Vincent NÊME-PEYRON
Institut protestant de théologie			Corinne LANOIR
Association pour la communion avec l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine			Anne HEITZMANN-GEISS Étienne WARNERY (vacant)
Commissions régionales	Commission immobilière C. d'animation missionnaire Commission Catéchèse Commission Jeunesse C. d'animation financière Commission œcuménique		Jean-François NARDIN * Ruth UMBER Sylvaine WARTELE Hélène STALDER Pascal RAITERI * Bernard SCHWEISGUTH

## INVITÉS

Responsable du Parc Autos régional		Jean PUIS *
Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel		(vacant)
Églises réformées de Berne - Jura - Soleure		(vacant)
Église évangélique régionale du Wurtemberg	(excusé)	
Église catholique - diocèse de Belfort-Montbéliard	Mgr Dominique BLANCHET (excusé)	P. Jean BOUHÉLIER
Aumônerie des prisons		Marcelle PIRARD
Aumônier coordonnateur de la Fondation Arc-en-ciel		Fabrice PICHARD *
Service protestant de mission - Défap		Joël DAUTHEVILLE
Armée du Salut		(vacant)
Librairie Siloë Montbéliard		Nathalie SURLEAU
Pasteurs retraités		Jean-Pierre BARBIER Joël DAUTHEVILLE * Michel MARLIER Érica TARTIER Jean TARTIER (excusé)
Maire de Sochaux	(excusé)	
Député du Doubs	(excusé)	
Déléguée juridique		Hélène LEFORT
Aumônier du synode		Jean-François GUÉRY *
Rapporteurs du sujet synodal national		Jean-Daniel CHEVALIER Frédéric FAVERJON
Rapporteurs sur les perspectives financières		Carine FRANCK * Sylvaine WARTELLE *

Le nombre de délégués à voix délibérative étant de 75, la majorité est de 38.

La modératrice Christiane LAURENT a été élue lors du synode régional 2018. Elle rappelle les règles de fonctionnement concernant les vœux ; la date limite du dépôt des vœux est samedi à 16h30.

Sont élus sur proposition du conseil régional et par acclamation les questeurs et secrétaires, et les vice-modérateurs.

### Décision n° 1 :

Sont élus questeurs de cette session synodale :

André ÉGREMY, Dalip HUGON, Véronique METTEY et Esther SANSEIGNE.

### Décision n° 2 :

Sont élus secrétaires de cette session synodale :

Anne-Claire BRETEGNIER, Pauline GERRISTEN, Évelyne KEMPF et Aymar NKANGOU LOULENDO.

### Décision n° 3 :

Sont élus vice-modérateurs de cette session synodale :

le pasteur Hugues GIRARDEY et Francis BOUCLET

La modératrice du synode lit la Déclaration de foi de l'EPUDF, le synode l'écoute debout.

Après modification de l'heure de présentation du travail de groupes sur les perspectives financières, le

synode adopte son ordre du jour.

#### **Décision n° 4 : Ordre du jour de la 6<sup>e</sup> session ordinaire du synode régional Est-Montbéliard**

##### Vendredi 8 novembre

18h00 *Accueil*

19h00 *Repas*

20h00 Aumônerie

Constitution du synode (appel des délégués, élections du Bureau)

Ouverture, lecture de la Déclaration de Foi, adoption de l'ordre du jour

Accueil par la Présidente du Conseil presbytéral de Sochaux-Charmont

21h00 Message de l'Inspecteur ecclésiastique

21h15 Sujet synodal sur l'écologie – 1 (plénière)

21h45 Élection complémentaire de la Commission des vœux

21h50 Aumônerie

##### Samedi 9 novembre

8h30 Aumônerie

8h45 Rapport du Conseil régional, projet Consistoires, postes pastoraux et AC, votes

10h00 *Suspension de séance (AG de l'ACREPU)*

10h15 *Pause*

10h45 Finances (rapport, comptes 2018, état 2019, budget 2020, CRAF, PAR), votes

12h30 *Repas*

14h00 Sujet synodal sur l'écologie – 2 (groupes)

15h15 Présentation des groupes sur les perspectives financières

Perspectives financières – 1 (groupes)

16h30 Limite du dépôt des vœux et *Pause*

17h00 Rapports des Commissions et groupes régionaux

18h00 Présentation des vœux

18h30 *Apéritif et réception des officiels*

19h00 *Repas*

20h30 Sujet synodal sur l'écologie – 3 (plénière)

21h45 Aumônerie

##### Dimanche 10 novembre au temple Saint-Martin

8h30 Perspectives financières – 2 (plénière)

9h30 Votes (résolutions non encore soumises au vote et vœux)

10h00 *Pause*

10h30 Culte régional

12h00 Clôture du synode

(63 voix pour, 0 contre)

La parole est donnée à Mme Claude MEUNIER, présidente du Conseil presbytéral de Sochaux - Charmont, pour son message d'accueil.

## **2. Message de l'Inspecteur ecclésiastique**

C'est pour moi, aujourd'hui, l'occasion d'une joie particulière de vous adresser, à l'occasion de ce Synode de la Région Est-Montbéliard, mes très fraternelles et très cordiales salutations en Christ. Ce rendez-vous annuel, qui se tient cette année à Sochaux, est un temps précieux dans la vie d'une Région luthéro-réformée. Il constitue l'une des polarités de notre ecclésiologie

presbytérien-synodale. Avec un rôle à la fois de gouvernement, de solidarité, de communion et d'unité en matière de foi dans la Région. Certes, nous n'en sommes qu'à notre 6<sup>e</sup> synode ! Et cela renvoie à l'évidence, à la jeunesse de notre Région qui lentement mais sûrement construit son unité et son vivre ensemble.

La session synodale de cette année, outre les rapports habituels, va concentrer ses réflexions sur le thème national de l'écologie. Nous entamerons ce travail dès ce soir et accueillerons alors les rapporteurs régionaux Jean-Daniel CHEVALIER et Frédéric FAVERJON qui ont bien voulu contribuer aux réflexions du Synode. Grand merci à vous d'avoir bien voulu répondre positivement à la sollicitation qui vous a été adressée de contribuer aux travaux de ce Synode. Aborder un même thème national a vocation à concourir à l'unité des 9 Régions, à l'inscription des Églises locales ou paroisses dans la communion de l'Union nationale de l'Église Protestante Unie de France.

Une équipe nommée par le Conseil régional nous conduira dans une réflexion sur « les perspectives financières paroissiales et régionales à moyen terme ». Après le dialogue entre certains Consistoires, le Synode se prononcera sur le nouveau redécoupage : Audincourt et Blamont, Héricourt et St-Julien, et enfin l'intégration de Chaumont, Dijon Beaune Côte d'Or et du Jura dans le Consistoire de Franche-Comté.

### **Une Église qui fait face à un changement profond**

Je persiste à dire que l'Église traverse une période de changements profonds. Cela nécessite une surcharge de travail. Une traversée de tempête nécessite toujours un surcroît d'énergie. Je suis convaincu que l'Église est dans un croisement, notamment autour de la question de l'appartenance à l'institution. J'observe qu'aujourd'hui, on n'est de moins en moins membre de l'Église Protestante Unie de France par transmission et/ou conformisme, mais par choix, par adhésion. L'Église n'est donc plus une Église de tradition, mais de conviction. Et cela irradie tous les domaines de la vie de l'Église Unie. Et cette transformation est loin d'être aboutie, selon moi. Il faut s'attendre à quelques années encore de changements profonds.

Depuis plusieurs décennies, de nombreux essais, enquêtes et études ont tenté de décrire les mutations du croire dans un contexte culturel et sociétal lui-même en permanente évolution. Observateur de l'actualité et des mutations de nos sociétés, l'éditorialiste et historien des religions, Odon VALLET, a publié en 2001 chez Albin Michel, un essai portant le titre significatif *Dieu a changé d'adresse*. Il attire l'attention sur le fait que la quête de la verticalité ou du transcendant ne s'adresse plus principalement vers ces lieux traditionnels que sont les églises et les temples, mais déborde le cadre des traditions établies, et renaît sous des formes diverses et variées. Par ailleurs, Frédéric LENOIR, philosophe et sociologue des religions, parle des *Métamorphoses de Dieu* pour tenter de décrire cette spiritualité d'aujourd'hui marquée à la fois par un net recul de la pratique religieuse régulière, sans pour autant que l'on puisse sociologiquement constater une croissance proportionnelle d'un athéisme affirmé.

### **Dans ce contexte, quel message de l'Église ?**

Avant d'y répondre, un flash-back ! L'année dernière dans mon message je vous exhortais je cite : « je propose que notre Région s'engage à être une Église de témoins dans une dynamique d'évangélisation ou missionnaire. Car notre mission, notre raison d'être en tant qu'Église, est « d'annoncer l'Évangile au monde ».

Ainsi, la pastorale régionale s'est-elle saisie de cette question. Je tiens ici à remercier le bureau de la pastorale. Et nous poursuivrons cet effort en paroisse, en Consistoire en 2020, avec l'appui de la Coordination nationale d'Évangélisation et de Formation.

Force est de constater aussi, que l'originalité de notre message, c'est non pas de partir de nous-mêmes, de ce que représente DIEU, le Christ, l'Évangile pour nous, pour calibrer notre message,

penser notre mission dans le monde, mais de nous mettre à l'écoute des attentes religieuses contemporaines et de nous laisser interpellé par elles. D'un point de vue biblique et missiologique, nous passerions de la perspective du grand commandement « Allez, de toutes les nations faites des disciples » de Mt 28,18-20, à la perspective de l'appel du Macédonien : « Viens à notre secours » (Actes 16,9). Dans ce texte l'activité missionnaire de Paul est orientée par son bénéficiaire lui-même. De ce fait, cet appel est une urgence à prendre en compte. Car aujourd'hui encore, au-delà des réalités de nos communautés, des fatigues et lassitudes des uns, des joies et satisfactions des autres, nous vivons un contexte qui exprime une profonde soif spirituelle, soif de sens que nous devons chercher à appréhender.

Certains d'entre vous trouveront ces perspectives d'évangélisation et missionnaire bien éloignées de leurs préoccupations immédiates, ayant présents à l'esprit les difficultés liées à leur situation particulière.

Ici, un poste pastoral reste vacant depuis de longues années. Là, des difficultés financières compliquent la vie d'une paroisse. Ici, les rangs de ceux qui portent la vie paroissiale s'éclaircissent. Ils s'essouffent et peinent à trouver des personnes acceptant de prendre un relais. Ici un inévitable regroupement des paroisses et des consistoires n'est admis qu'à contrecœur ! Et là, peut-être un peu de tout cela.

En proposant l'an prochain le thème synodal sur les ministères, le Conseil national de notre Église a bien conscience des difficultés liées aux ministères. En maintenant les postes pastoraux dans notre Région malgré les déficits, le Conseil régional a fait le pari de la confiance et de l'édification des communautés. Et le pasteur n'est-il pas la cheville ouvrière de cette entreprise ? Mais le Conseil régional est bien démuni devant le manque de disponibilité des pasteurs et devant le faible nombre de candidatures spontanées.

Des incompréhensions peuvent subsister au sein de certaines paroisses sur le pourvoi des postes pastoraux, je dois vous assurer que le Conseil régional agit dans la transparence absolue.

Mais je place aussi beaucoup d'espoirs dans l'engagement bénévole des paroissiens et la mutualisation au sein des Consistoires. Je fais le rêve que dans cet espace collaboratif et pas du tout institutionnel, pasteurs et autres ministères locaux ne seraient plus « installés » dans une paroisse mais « envoyés en mission », appelés à servir de manière transversale sur le territoire du Consistoire.

Mais j'attends également une gestion concertée de nos bâtiments. Avec les moyens de communication d'aujourd'hui ainsi que la baisse constante du nombre de familles, un temple tous les 30 - 40 kilomètres n'est plus nécessaire. Nous avons bien du mal à entretenir nos bâtiments ou disons plutôt que nous y consacrons beaucoup d'énergie et d'argent. Alors qu'il s'agit d'édifier aujourd'hui des communautés vraiment confessantes et fraternelles.

### **Une Église à l'écoute**

Par ses aumôneries, ses entraides et ses liens avec les institutions sociales, notre Région assure une présence active auprès de personnes démunies, exclues, marginalisées, souffrantes, ou tout simplement en difficulté. Il s'agit de faire Église autrement, de témoigner de l'Évangile en le vivant par l'accueil, la gratuité, l'intérêt pour l'autre, la disponibilité puis, quand la confiance est là, en le proclamant explicitement.

### **L'aumônerie hospitalière et médico-sociale**

Notre Région est présente sur ce secteur à Nancy, à l'Hôpital Nord Franche-Comté, à Besançon sans oublier les pasteurs qui visitent régulièrement les paroissiens dans les hôpitaux de leurs secteurs. Des bénévoles de notre Église y participent aussi. Quelque fois en partenariat avec d'autres confessions, l'aumônerie hospitalière offre du temps et de la disponibilité aux personnes hospitalisées et aux pensionnaires de maisons de retraite. Dans ce cadre, aumôniers ou visiteurs

sont porteurs et témoins du message d'amour de l'Évangile.

### **Présence au sein des entraides**

Je salue ici la présence de nombreux paroissiens dans les petites comme les grandes entraides. De la petite entraide paroissiale aux grandes structures comme le Buisson ardent ou la Fondation Arc-en-Ciel.

### **Présence au sein des établissements universitaires**

J'exhorte à la suite du Synode de l'an dernier, les conseils presbytéraux et pasteurs à assurer une présence de notre Église au sein ou autour des établissements universitaires de leurs secteurs.

### **Quelle vie communautaire voulons-nous et comment la mettre en place ?**

Des manifestations régionales vous seront proposées lors de ce synode. Il vous appartient également, paroisses, consistoires de vous rencontrer, de vous inviter.

Saisissons toutes les occasions qui se présentent pour poursuivre et intensifier nos relations confiantes entre Réformées et Luthériens. Aux chocs passés de nos différentes traditions ecclésiales et liturgiques, doivent aujourd'hui se substituer sans cesse la main offerte, l'écoute, la recherche et l'attention à l'autre. Et pourquoi ne pas imaginer que tous les 3 ans, un conseil presbytéral mette son ministre au service d'une paroisse sans pasteur pendant une semaine ? De même pour mieux accélérer notre unité, pourquoi ne pas envisager pendant une semaine, un échange de pasteurs entre une paroisse luthérienne et une église locale réformée. Des contraintes existent. Mais elles ne sont pas insurmontables.

« *Ecclesia semper reformanda*, l'Église doit sans cesse se réformer » disaient les réformateurs. Nos réflexions en Synode et en d'autres lieux de vie de notre Église répondent à la nécessité de s'adapter aux changements de la société. S'adapter, non par opportunisme, mais par la fidélité à une vocation : donner sens aux changements de la société, témoigner d'une espérance sans cesse renouvelée, en bref dire Dieu au monde d'aujourd'hui.

Au moment où s'ouvre ce Synode, qu'il me soit permis de remercier particulièrement les synodaux qui ne vont pas renouveler leur mandat à l'occasion des prochaines élections aux conseils presbytéraux. Je veux ici saluer votre travail, votre disponibilité et votre présence en notre nom à tous. J'aimerais aussi dire mon immense reconnaissance à l'ensemble des forces qui travaillent dans notre Église : bénévoles et ministres, vous qui êtes ensemble la réalité de l'Église.

Bon Synode 2019.

## **3. Sujet synodal sur l'écologie : présentation**

Une introduction à ce propos est faite par le pasteur Hugues GIRARDEY, vice-modérateur, en lisant un extrait du livre *Le bug humain*. Puis les rapporteurs régionaux Jean-Daniel CHEVALIER et Frédéric FAVERJON rappellent la commande du Conseil national : avoir une parole théologique et biblique sur l'écologie, et adopter un vœu pour encourager les paroisses ou Églises locales à faire les démarches pour obtenir le label « Église verte ».

Un état des lieux est présenté sous forme de diaporama qui énumère :

- l'explosion démographique
- l'effondrement de la biodiversité, avec la perte de certaines espèces, la dégradation de la qualité des océans, la déforestation, la perte des terres agricoles, l'accès à l'eau potable

- l'explosion des accidents climatiques : quoi qu'en pensent les climato-sceptiques, le rejet de CO<sub>2</sub> est néfaste. Les transports constituent une cause importante de rejet de CO<sub>2</sub>
- Internet : son utilisation, les échanges de mails, la consultation des moteurs de recherche (*Google...*) provoquent une consommation importante d'énergie
- les déchets en grande quantité produits par les pays riches
- la consommation et la surconsommation des ressources naturelles (en France, pour une année, au mois de mai nous avons consommé toutes les ressources)
- la santé environnementale : les classes défavorisées sont les plus touchées par les méfaits du changement climatique et de la pollution
- l'effet rebond ou « paradoxe de Jevons », les voitures et les avions sont moins polluants mais leur nombre est en augmentation ; c'est aussi le cas pour les appareils ménagers
- le recyclage : peu d'objets sont recyclables
- deux causes majeures au déclin des abeilles : perte de la biodiversité et usage des pesticides

Quelques actions sont proposées en exemples : le « mouvement des colibris », la « Fondation Nicolas Hulot », le « Réseau Action Climat ».

Quatre pistes de réflexion sont présentées :

- Les conférences internationales sur l'environnement et le changement climatique ont de grandes ambitions, mais des résultats concrets sont très difficiles à atteindre. La France organisatrice de la COP21, dont le texte final ne mentionne même pas la sobriété, ne respecte pas ses engagements contribuant à limiter la hausse de température à moins de 2° C. Alors qu'il y a urgence, le système économique fonctionne sur l'illusion d'une croissance infinie alors que les ressources qu'il consomme sont limitées.
- La dégradation de l'environnement par l'activité humaine est principalement le fait d'une minorité la plus riche, et porte préjudice principalement à la majorité la plus pauvre. Les problèmes d'écologie sont porteurs de lourdes injustices entre les Hommes et vis-à-vis des générations futures.
- La dégradation de l'état de la planète impose des changements de mode de vie et de consommation radicaux.
- Face aux discours culpabilisants et anxiogènes, propices à l'émergence d'idoles (idéologiques, technologiques...), l'Église affirme une espérance fondée sur l'alliance que Dieu, le Créateur, contracte avec l'humanité et l'ensemble de la création. La promesse de rédemption par Jésus-Christ nous assure qu'il n'y a pas de causes désespérées.

#### 4. Élection complémentaire

L'un des membres de la Commission des vœux étant absent (Robert RHODES), et un autre modérant le synode (Christiane LAURENT), il faut les remplacer pour compléter la commission pendant cette session-ci.

##### **Décision n° 5 : Commission des vœux**

Sont élus membres de la Commission des vœux :

Éloïse DEUKER (59 voix) et Colette DUVERNOY (61 voix)

Olivier ESCH a obtenu 1 voix.

La séance se termine par un temps d'aumônerie.

**SAMEDI 9 NOVEMBRE**

Après le temps d'aumônerie, le synode accueille le père Jean BOUHÉLIER, responsable œcuménique

du diocèse catholique de Belfort-Montbéliard, représentant son évêque.

## 5. Examen du rapport du Conseil régional et de ses annexes

Dalip HUGON, animateur jeunesse, demande une reformulation des lignes 7 à 8 en page 2 qui ne reflètent pas à ses yeux la réalité concernant la Commission Jeunesse (demande n'aurait pas été faite d'appliquer la décision synodale sur un carnet de chants et de voir avec la commission de catéchèse pour des emplois en « service civique »). Marc ORTLIEB, président du Conseil régional, répond que s'il y a des groupes qui font leur travail, d'autres le font avec des rappels et d'autres disent oui mais ne font pas. Carine FRANK demande s'il y a eu autre chose qu'une invitation orale. David MITRANI, secrétaire du Conseil régional, rappelle que le responsable de la Commission Jeunesse était membre du Conseil régional, que la demande lui a été adressée en séance et qu'il a eu les comptes rendus, mais semble ne pas avoir fait suivre.

Mayanga PANGU informe le synode qu'il y a eu une évaluation à Besançon du ministère de Pierre-Emmanuel PANIS sur demande du Conseil presbytéral et Conseil régional, lequel a ensuite décidé de mettre fin au ministère de ce ministre dans cette paroisse au 30 juin 2020. Il peut désormais être appelé sur un autre poste.

David MITRANI, secrétaire du Conseil régional, présente ensuite les projets de décision annexés au rapport.

Évelyne KEMPF présente les arguments qui militent contre le rattachement de Chaumont à un consistoire Bourgogne - Franche-Comté, déjà avancés l'an dernier, et déplore le manque de soutien des pasteurs de la région pour les cultes. L'Inspecteur ecclésiastique rappelle les démarches et conclusions déjà tirées, et le souhait du Conseil régional d'avoir des consistoires regroupant au moins 6 postes pastoraux, sans découper les consistoires actuels.

### Décision n° 6 : Consistaires

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, conformément à la Constitution de l'EPuDF, article 5 §1 et article 8 §3, et suite aux décisions n° 18 à 20 du Synode régional 2018, décide la délimitation et l'intitulé des consistoires comme suit :

- Consistoire d'Audincourt - Blamont comportant les paroisses d'Audincourt - Arbouans, Beaucourt, Bethoncourt - Bussurel - Vyans-le-Val, Delle - Badevel, Étupes, Fesches - Dampierre - Allenjoie, Mandeure - Beaulieu - Mathay, Montécheroux, Plateau de Blamont, Pont-de-Roide, Seloncourt - Bondeval, Sochaux - Charmont, Valentigney, Vallon, Vandoncourt - Dasle ;
- Consistoire de Bourgogne - Franche-Comté comportant les Églises de Besançon et environs, Chaumont, Dijon - Beaune et Côte-d'Or, Jura, Morteau - Villers-le-Lac, Pontarlier ;
- Consistoire d'Héricourt - Saint-Julien comportant les paroisses de Belfort - Giromagny, Châtelot, Mont-Bart, Mont-Vaudois, Montbéliard, Vallée du Rupt, Vesoul, Vosges saônoises ;
- Consistoire Vosges - Lorraine comportant les Églises de Bar-le-Duc - Saint-Dizier, Épinal - Thaon, Plateau lorrain, Raon-l'Étape - Senones - Baccarat, Remiremont, Saint-Dié.

Il demande aux Conseils de consistoire de mettre en œuvre dès maintenant ce dispositif et au Conseil régional d'y veiller et de l'évaluer avec eux pour le Synode régional 2023.

*(54 voix pour, 7 contre)*

Un certain nombre de postes étant en sommeil, le Conseil régional propose un simple toilettage de la liste, sans que cela suppose des décisions politiques.

### **Décision n° 7 : Modification des postes pastoraux**

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, conformément à la Constitution de l'EPUdF, article 24 §1 et son règlement d'application, § B I et II, et suite à la décision n° 17, 10e alinéa, du Synode régional 2018 : demande au Synode national,

- la suppression de poste de Delle - Badevel, l'association culturelle étant desservie par la pastorale de son consistoire ;
- la suppression du poste du Haut-Doubs, les associations culturelles de Pontarlier et de Morteau - Villers-le-Lac étant, dans l'attente de leur dissolution, rattachées aux postes pastoraux de Besançon-et-environs ;
- la fusion des postes de Pont-de-Roide - Montécheroux et du Plateau-de-Blamont en un poste à plein temps dit des *Balcons du Lomont*, qui desservira les trois associations culturelles ;
- la fusion des postes de Seloncourt et du Vallon en un poste à plein temps dit des *Sources*, qui desservira les deux associations culturelles ;
- le changement de nom du poste de Beaucourt - Vandoucourt - Dasle en poste des *Collines* ;
- la fusion des postes à mi-temps de Meurthe-et-Moselle II et IV en un poste à plein temps préservant le caractère propre des deux profils de poste, et
- le changement de nom des postes de Meurthe-et-Moselle en postes du *Plateau lorrain* ;
- la fusion des postes à temps partiel de Vosges-Moselle I et II en un poste à plein temps.

(62 voix pour, 1 contre)

Comme avant chaque élection quadriennale, il faut arrêter la liste des Œuvres et mouvements qui peuvent nommer 6 délégués à voix consultative au synode régional. Valérie MITRANI déplore qu'il n'y ait pas de comptes rendus du travail des Œuvres et mouvements dans les documents synodaux. Le Conseil régional les réunira pour l'élection de leurs délégués et leur demandera cela.

### **Décision n° 8 : Œuvres et mouvements au Synode régional**

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, conformément à la Constitution de l'EPUdF, article 7 §3, 5 et son règlement d'application, §3.2 b et 3.5, décide d'arrêter ainsi la liste des Œuvres et mouvements qui seront appelés à désigner six délégués à voix consultative au Synode régional pour la période 2020-2023 :

- l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)
- le Buisson ardent, Centre protestant d'accueil et de solidarité, Nancy
- la Cimade, Service œcuménique d'entraide
- le Comité protestant d'animation (CPA)
- la Croix bleue
- l'Entraide protestante du Pays de Montbéliard
- les Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France (EEUdF)
- la Fondation Arc-en-ciel
- la Fraternité de la Mission populaire dans l'Aire urbaine Belfort - Montbéliard (Frat'Aire)
- Oikocrédit

(65 voix pour, 1 contre)

La Constitution stipule que chaque poste pastoral est représenté par son ministre et un délégué laïc à voix délibérative. Notre région avait souhaité que chaque association culturelle fonctionnant régulièrement soit représentée par un délégué à voix délibérative, même lorsqu'elles sont plusieurs à bénéficier d'un même poste pastoral. Il convient d'en refaire la demande pour la prochaine période quadriennale.

### **Décision n° 9 : Voix délibératives au Synode régional**

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, conformément à la Constitution de l'EPUdF, article 7 §2.1, 2, demande au Synode national l'attribution de la voix délibérative au Synode régional pour la période 2020-2023 à toutes les associations culturelles suivantes, auxquelles sont attribués conjointement leurs postes pastoraux respectifs :

- Beaucourt et Vandoncourt - Dasle
- Bethoncourt - Bussurel - Vyans-le-Val et Sochaux - Charmont
- Delle - Badevel
- Épinal - Thaon et Remiremont
- Montécheroux, Pont-de-Roide et le Plateau de Blamont
- Seloncourt - Bondeval et le Vallon

*(67 voix pour, 0 contre)*

David MITRANI rappelle que l'évaluation du poste d'animateur Jeunesse a été faite. La Mission norvégienne (NMS) prolonge le financement de ce poste jusqu'en juillet 2020 mais pas au-delà. Le Conseil régional propose au synode de pérenniser le poste qui sera donc financé par les contributions des paroisses. Il faut que celles-ci s'impliquent dans l'animation jeunesse. L'animateur Jeunesse fait le plus souvent face à un mur dans les paroisses et auprès des pasteurs. L'invitation est faite aux pasteurs et aux conseils presbytéraux de travailler avec lui. La pérennisation de ce poste nous engage.

Valérie MITRANI pose la question sur le financement de ce poste : ce n'est pas une petite décision. Où trouver les ressources avec nos déficits récurrents ? Le Conseil régional déjà réfléchi à la question ? Peut-on solliciter le fonds national de développement ? Francine ANDREY avait interpellé Dalip HUGON au sujet de la réception des « Lumières de Bethléem » ; il avait considéré que cela n'était pas de son ressort. Jean-Daniel CHEVALIER dit avoir exprimé le besoin d'un animateur jeunesse il y a 20 ans, et s'est réjoui de la création de ce poste, mais s'interroge sur l'absence d'implication des paroisses, sur le manque de suivi. Jean-François BREYNE (Conseil national) souligne que le Conseil national reçoit favorablement cette perspective de pérenniser le poste d'animateur Jeunesse et s'engage à aider le Conseil régional à trouver des fonds. Fantin CARRIÈRE (Commission Jeunesse) rappelle que les pasteurs ont beaucoup de travail, que l'animation Jeunesse est un travail à plein temps et que les pasteurs ne peuvent le faire seuls. La Commission jeunesse a quatre projets en cours pour 2020. Dalip HUGON rappelle que c'est le synode de 2014 qui avait décidé de créer le poste d'animateur jeunesse, et que le contrat de départ avec la NMS était de pérenniser ce poste à l'issue de son financement par elle.

Le texte est mis aux voix en trois parties disjointes.

### **Décision n° 10 : Poste d'animation Jeunesse**

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, demande au Conseil régional la pérennisation du poste d'animateur Jeunesse régional.

Il demande au Conseil régional de trouver de nouvelles sources de financement de ce poste.

*(55 voix pour, 0 contre)*

Il remercie déjà Dalip HUGON des efforts qu'il a déployés et de ce qu'il a réalisé.

Il reste interpellé sur la stratégie de l'Église à tous les niveaux à l'égard de sa jeunesse, et demande au Conseil régional de poursuivre sa réflexion sur cette question importante.

*(67 voix pour, 0 contre)*

Il invite les pasteurs, paroisses et consistoires à collaborer dans leurs animations Jeunesse et à entretenir ce que l'animateur Jeunesse régional aide à faire émerger.

*(61 voix pour, 0 contre)*

La modératrice met au voix le rapport du Conseil régional.

### **Décision n° 11 : Rapport du Conseil régional**

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, approuve le rapport du Conseil régional.

*(64 voix pour, 0 contre)*

Le synode suspend ses travaux pour permettre la tenue de l'Assemblée générale de l'ACREPU Est - Montbéliard.

### **6. Finances**

Le fonds immobilier n'a pas d'argent. Les rentrées sont constituées par des legs ; un don important de la paroisse de Sochaux de 150 000 € est déjà à moitié dépensé. Les paroisses qui veulent faire des travaux doivent constituer un dossier complet auprès de la Commission immobilière. La région peut prêter de l'argent à taux 0 pour des travaux à condition que ceux-ci soient justifiés. Le Conseil régional a demandé à la Commission immobilière de faire le tour des paroisses pour leur expliquer les possibilités et les aider à monter un dossier.

Parc automobile : faut-il remplacer les voitures diesel par les voitures à essence ? Une voiture électrique pour les petits trajets est en expérimentation à Besançon. La moyenne des distances parcourues par les véhicules régionaux est de 10 000 km par an. Le compte d'exploitation présente un bénéfice de 17 157 € qui correspond aux véhicules amortis qui ont été vendus. Le but est d'avoir des véhicules récents.

Les comptes de la région présentent un déficit de 205 356 € pour un attendu de 116 951 €. Cet écart vient des retards des contributions budgétés sur l'année 2018. Christine URBAN pose la question de savoir comment sont accompagnées les paroisses ayant un retard de contribution pour combler ces retards. Pascal RAITERI informe que les retards sont désormais abandonnés sans décision nécessaire du synode. Une animation se fait lors de la réunion des présidents et trésoriers des conseils presbytéraux.

### **Décision n° 12 : Comptes 2018**

Le Synode régional de l'Église protestante unie de France en Région unie Est - Montbéliard, réuni à Sochaux les 8-9-10 novembre 2019,

1) prend acte que le résultat financier global pour la Région au titre de l'année 2018 s'élève à la somme de - 23 453 € (déficit), qui se dissocie de la façon suivante :

résultat Budget Régional : - 205 356 € (déficit)  
résultat Fonds Immobiliers : 163 233 € (excédent)  
résultat Fonds Autos : 17 157 € (excédent)  
résultat Consistoires : 1 513 € (excédent)

2) approuve l'affectation du résultat proposée par le Conseil régional soit :

un montant de -205 356 € au compte Report à Nouveau  
un montant de + 163 233 € à la réserve du Fonds Immobilier  
un montant de + 17 157 € à la réserve du Fonds Autos  
un montant de + 1 513 € à la réserve des Consistoires

3) donne quitus au trésorier du Conseil régional de tous actes de gestion financière et immobilière de l'exercice 2018.

*(64 voix pour, 0 contre)*

Le projet présente une baisse du Titre B qui correspond à la diminution des postes pastoraux. C'est le seul levier pour baisser les dépenses, avec le Titre D qui correspond au Service protestant de mission (Défap). Olivier ESCH pose la question de savoir pourquoi le budget du Conseil régional est en augmentation : il s'agit d'une erreur qui a été corrigée : les lignes budgétaires correspondant aux synodes régional et national et au Conseil régional ont été inversées. Valérie MITRANI demande à quoi correspondent les 2 000 € affectés à la ligne Documentations diverses : cette ligne correspond aux abonnements aux journaux reçus par le secrétariat régional. Fantin CARRIÈRE demande pourquoi la ligne de la Commission Jeunesse présente un budget en baisse, 6 500 € par rapport à 10 000 € en 2019 : cet écart vient de ce que les frais de déplacement de l'animateur figurent désormais sur la même ligne que son logement, les 6 500 € couvrant désormais uniquement le fonctionnement de la commission et les activités Jeunesse. David MITRANI trouve dommage de voter le budget avant les discussions sur les perspectives financières qui auront lieu dans l'après-midi.

### **Décision n° 13 : Budget 2020**

Le Synode régional de l'Église protestante unie de France en Région unie Est - Montbéliard, réuni à Sochaux les 8-9-10 novembre 2019,

approuve le budget régional 2020 présenté par le Conseil régional et faisant état

- d'un déficit pour la somme de 109 200 € après prévision,
- de contributions des Églises locales pour la somme de 946 400 € au titre de l'année 2020.

*(60 voix pour, 2 contre)*

Le synode va devoir s'exprimer sur un troisième projet de décision financière, soumis par le Conseil national fort tardivement. David MITRANI demande pourquoi cette manière de faire, sans consultation du Conseil régional et passant par-dessus les Conseils presbytéraux. Par ailleurs il précise que les immeubles concernés sont uniquement ceux attribués aux mairies et affectés au culte. Jean-François BREYNE précise qu'il s'agit de ne pas comptabiliser les heures de bénévolat pour des engagements d'Église. L'Inspecteur souligne qu'il est préférable de manifester notre unité là-dessus en en faisant une décision synodale demandant aux paroisses d'agir dans ce sens. Fantin CARRIÈRE informe que d'autres associations ont reçu une même demande de la part du gouvernement que celle dont il est question.

### **Décision n° 14 : Valorisation du bénévolat et des immeubles affectés**

Soucieux de l'unité de l'Église et convaincu que le témoignage rendu à l'Évangile, au sens propre du terme, n'a pas de prix, le Synode régional transmet un avis favorable au Synode national et recommande aux associations membres de l'UNAC-EPUDF d'adopter pour elles-mêmes la même position, à savoir présenter dans l'annexe de leurs comptes annuels telle qu'elle est rendue obligatoire par le nouveau règlement comptable ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, la mention :

« Valorisation des contributions en nature (Art 211-1 du règlement ANC 2018-06 du 5/12/2018) : L'EPUDF reconnaît à sa juste et grande valeur l'engagement bénévole des femmes et des hommes qui se mobilisent dans le cadre de ses activités ; cet engagement gratuit relève de la grâce prêchée par notre Église et qui est une offrande. La mise en place des outils de décomptes d'heures et l'établissement des bases monétaires de la valorisation du temps des bénévoles contreviennent à la nature profonde de cet engagement. Conformément à la position prise par l'UNAC-EPUDF dans son ensemble, aucune valorisation au titre des contributions volontaires en temps des bénévoles n'est effectuée. De même, s'agissant des biens immobiliers affectés à l'exercice du culte et qui sont mis à disposition de l'association, puisqu'elle ne peut en tirer aucun revenu, ni d'une vente (ces biens ne lui appartiennent pas), ni de l'exercice de son activité (elle perdrait son caractère cultuel), aucune valorisation au titre de ces immeubles n'est effectuée. »

*(46 voix pour, 3 contre)*

Marc ORTLIEB remercie le trésorier qui a eu beaucoup de mal à présenter un budget déficitaire.

## 7. Interventions diverses

Le pasteur Vincent NÊME-PEYRON, président de la **Commission des ministères** de l'EPUDF, présente le travail de sa commission synodale :

- L'accompagnement de tous ceux qui se posent les questions sur le ministère, des proposants, des ministres venant d'autres églises, des ministres associés. Cet accompagnement est individuel. C'est aussi un accompagnement financier pour les étudiants en reconversion à partir de la 3<sup>e</sup> année d'études. Il y a aussi l'aide à l'accompagnement pour les conseils presbytéraux qui accueillent un proposant.
- Le discernement : pour entrer en 5<sup>e</sup> année et en proposanat, il faut avoir rencontré la CdM. De même pour les ministres venant d'autres Églises. Le discernement est collégial. Il est personnalisé mais n'est pas définitif.
- La réflexion sur les ministères. De plus en plus des personnes viennent d'ailleurs, c'est pourquoi il est proposé une formation à l'interculturalité. Vincent NÊME-PEYRON adresse une question aux délégués synodaux : sur 45 personnes qui sont actuellement en stage, combien y-a-il de nationalités différentes ? Et combien viennent d'autres Églises ? (La réponse sera donnée le dimanche matin : 22 nationalités présentes.)

Le professeur Corinne LANOIR présente l'**Institut protestant de théologie** :

L'IPT compte deux facultés qui travaillent en synergie. C'est un établissement privé d'enseignement supérieur, et un établissement d'utilité publique. Il y a un grand groupe en master de théologie appliquée, 13 étudiants. Grande hétérogénéité des étudiants, qui viennent de partout et aussi une grande hétérogénéité des parcours. Nombreux sont ceux qui viennent à la faculté après avoir eu un autre parcours professionnel.

L'IPT propose une formation à distance. Il essaie également d'attirer les jeunes avec l'organisation d' « Alternative théologie » en été : si on veut des gens formés dans nos paroisses, il faut les envoyer à l'IPT. Il propose aussi des formations des prédicateurs laïcs.

André GREOSJEAN, de la **Frat'Aire**, souligne le souci de l'Église et de la Mission populaire d'avoir un lieu d'écoute, de partage, de lutte contre les exclusions, qui permette de développer le vivre ensemble, de renforcer les liens, et de proposer des actions sociales avec chaque personne en difficulté.

La Frat'Aire compte 60 bénévoles. 460 personnes sont reçues chaque année. Mais la diminution des financements remettent en cause la pérennité du poste de la directrice actuelle : l'aide de la Miss' Pop' pour son salaire prendra fin en 2020.

Mme Joëlle ÉMONIN rappelle l'éloignement de la **Croix bleue** par rapport à l'Église, mais exprime le besoin de cette relation à laquelle les membres de la région Nord-Est restent attachés. Sa mission s'est étendue à d'autres addictions que l'alcool. Pour être membre actif, il faut signer un engagement d'abstinence pendant 9 mois. Pour les membres sympathisants, il n'y a pas d'engagement d'abstinence. La Croix bleue affirme qu'à partir de la rupture avec l'alcool, un renouveau intervient. La foi en Dieu est une force essentielle.

## 8. Travail en groupes

Après le déjeuner les délégués se retrouvent tout de suite en groupes à partir de questions sur l'écologie, différentes selon les groupes. Après un bref retour en plénière, où la modératrice salue les représentants de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, et où le travail des groupes sur les perspectives financières est présenté par Carine FRANK et Sylvaine WARTELLE, ces groupes se mettent en place pour débattre sur ce qu'ils souhaiteraient comme équipements immobiliers pour leurs paroisses.

## 9. Rapports des Commissions et groupes régionaux

Pour la **Commission jeunesse**, Dalip HUGON présente « Le Grand Kiff » qui aura lieu du 29 juillet au 2 août 2020 à Albi, à l'aide d'une vidéo, et annonce aussi un voyage à Rome du 24 au 28 février 2020. Deux responsables des EEUdF témoignent de l'engagement de ce mouvement dans LGK (rallye régional de préparation du 25 au 28 avril) et dans la dynamique Jeunesse de l'Église. Jean-Daniel Chevalier souligne que si l'EPUDF n'accueille pas ses jeunes et ne leur propose rien, ils iront voir ailleurs...

Sylvaine WARTELLE déplore le manque de réactions aux propositions de la **Commission de catéchèse**, et annonce sa mise en sommeil avec le départ de sa présidente, Corinne SCHEELE. Une journée de formation des catéchètes est prévue le 14 mars à Montbéliard.

Devant le constat des départs et changements trop fréquents de membres des commissions, David MITRANI demande au Conseil régional de réfléchir à une nouvelle organisation des commissions dans la région.

Pour la **Commission œcuménique**, Bernard SCHWEISGUTH souligne la bonne participation des catholiques et des évangéliques aux rencontres de Luxeuil. Quant à elle, la commission n'a pu jouer pleinement son rôle à cause de l'hétérogénéité du territoire. Le travail sur le document « Évangéliser aujourd'hui » du groupe national de conversations catholiques - évangéliques a reçu un bon accueil des membres du CNEF. Un document sur le mariage a été le fruit du travail de la commission. Pierre-André SCHAECHTELIN demande ce que représente le « pôle fédératif » en Pays de Montbéliard : non seulement les Églises de la FPF (Armée du salut, Adventistes, EPUDF) mais aussi le CNEF (avec les ADD) et les Mennonites.

La **Commission immobilière** se remet en fonction progressivement après le décès de l'un des membres.

Ruth UMBER présente le rapport oral de la **CAMI** :

Dans le sigle CAMI il y a le mot missionnaire... mais la raison d'être de notre commission n'est pas dans l'évangélisation de base telle qu'elle se fait sur le terrain dans nos paroisses. Nous travaillons sur les informations et les projets que nous demandons au Défap. Notre souci c'est qu'on n'oublie pas les Églises-sœurs issues des anciennes Sociétés de mission.

On fonctionne comment ? 6 réunions depuis le dernier synode, 8 membres actifs dont 2 délégués à l'AG du Défap. De temps en temps un invité sur un sujet spécifique. Notre lieu de rencontre c'est la Maison Pierre-Toussain, considérée comme assez centrale si l'on part de Nancy à Pontarlier... Certes le recrutement géographique n'est pas assez diversifié. L'appel est lancé pour le Plateau lorrain, le sud de la Franche-Comté, Dijon. Plus on participe, plus on aime la Mission et mieux on se connaît. C'est pour cela que le partage du repas, à la bonne franquette, fait partie de nos réunions ! Sans compter l'apport spirituel qui nous vient des méditations et prières introductives.

Vous savez aussi que la CAMI fait des propositions pour un culte voire une journée missionnaire. Nous avons eu des échos très positifs sur ce qui s'est fait en différents lieux. Merci aux paroisses qui font remonter les informations. Pas le temps de détailler ici mais invitation à relire le rapport pré-synodal, à le partager en CP pour puiser des idées !

Autre sujet que nous avons abordé : dans les paroisses urbaines de plus en plus d'étrangers africains, malgaches ou asiatiques participent à nos cultes. S'y retrouvent-ils ? Pas toujours... Ils nous trouvent « froids », immobiles, trop intellectuels, et eux cherchent plus de chaleur. L'envie est donc forte de se regrouper entre eux... et c'est tout à fait compréhensible. Ainsi à Belfort nous prêtons régulièrement une salle à un groupe de Chinois, ainsi que le temple occasionnellement à des Camerounais venant de toute la région environnante. Mais à la mi-

septembre un pas de plus a été franchi ! La CAMI a appris la chose tout à fait par hasard... et s'en est émue. Deux pasteurs camerounais presbytériens sont venus de Paris créer une nouvelle Église africaine sous le vocable de Béthanie-France. Une présidente camerounaise a été nommée. Le fonctionnement de cette nouvelle Église n'est pas encore finalisé, problème de local s'il s'agit d'une activité régulière et non plus occasionnelle. Garder le contact, éviter toute rupture brutale... C'est vraiment une grande première et nous resterons vigilants. Il s'agit là d'une nouveauté en tryptique : Églises africaines en France, Église-mère du pays d'origine, paroisses locales ici. Garder le contact !

Pour l'année à venir nous souhaitons aussi reprendre des projets avec la République centrafricaine conjointement avec les deux Églises luthérienne et réformée, par l'intermédiaire du Défap, en invitant la responsable concernée. Et comme d'habitude nous approfondirons les sujets touchant à la Mission dans les 2 sens. Au nom de la commission, j'aimerais tant vous donner envie de nous rejoindre ! Découvrir à l'heure de l'universel ces Églises lointaines et si proches ! Et qui mieux que la CAMI peut vous initier à la richesse de ce que nous partageons !

Joël DAUTHEVILLE, président du Conseil du **Défap**, intervient à sa suite, rappelle que le Défap organise des échanges de personnes entre Églises et soutient des projets. Il présente une vidéo récente du Défap montrant ces aspects. Il rappelle la nécessité d'une refondation du Défap : un colloque a été organisé avec les 3 présidents des Églises de tutelle et 80 personnes environ, un forum suivra au printemps. Il souhaite qu'un rapport sur les activités du Défap puisse être inscrit à l'ordre du jour du synode régional. Pierre-André SCHAECHTELIN demande pourquoi le débat sur le Défap n'a pas été prévu plus tôt, alors que la contribution régionale au budget du Défap a déjà été votée le matin.

Éric PAPE annonce la fusion de la *Voix protestante*, éditrice de **Paroles protestantes**, dans les éditions *Olivétan* : la *Voix Protestante* est employeur de deux salariées (une à temps plein, une à 60%) basées à Paris, les contrats de travail suivront l'activité et seront transférés à l'association *Olivétan*. Eu égard au tirage confié désormais à l'association *Olivétan* et aussi à la réactivité indispensable pour pouvoir s'adapter au contexte difficile dans lequel évolue aujourd'hui la presse régionale protestante, les parties devront se doter de structures adaptées et légères :

- Un directeur presse sera nommé par le Conseil d'administration. Il sera placé sous son autorité et travaillera en liaison avec le comité presse. Les responsabilités du directeur presse seront étendues. Elles concernent notamment, la ligne éditoriale, la diffusion et l'équilibre financier. Les parties souhaitent que dans la mesure du possible le directeur presse soit un pasteur.

- Au niveau de la Région parisienne, un établissement est conservé. Il sera dirigé par un informateur régional. En sa qualité de directeur régional du pôle presse d'*Olivétan*, il sera chargé de la publication et diffusion des éditions de *Paroles Protestantes* et, plus particulièrement de la rédaction des informations régionales et locales et du bon fonctionnement des accords conclus ou à conclure avec les partenaires de la VP. Au plan comptable ces opérations se font pour le compte de l'association *Olivétan*. Le poste d'informateur régional de la Région parisienne et les locaux continuent à être pris en charge par la Région EPUdF.

- La comptabilité et la gestion des abonnements sont regroupés chez *Olivétan*.

Au-delà de la recherche d'économies d'échelle, la *Voix protestante* et *Olivétan* ont l'ambition de redynamiser la presse régionale protestante. Les deux associations renouvellent leur attachement à la dimension synodale de l'Église et considèrent que leur travail d'éditeurs de presse est un service d'Église. Il est précisé que ce projet est connu et validé par les instances nationales et régionales de l'EPUdF et qu'en liaison avec les directions d'Église, les signataires de cet accord souhaitent renforcer la présence de la presse régionale protestante sur l'ensemble du territoire français. La signature d'un accord est à envisager avant le 31 décembre 2019 pour une mise en œuvre au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Pour information, la *Presse Régionale du Sud (Échanges, Le Cep, Réveil)* a déjà intégré *Olivétan*. Il est prévu qu'une campagne d'information sur *Paroles protestantes* soit encartée dans les bulletins de paroisse.

Yves BRETEGNIER, d'**Oikocrédit**, présente le dispositif et propose que les paroisses se fassent le relais pour informer sur *Oikocrédit*. Il montre les nouveaux pays-cibles en Amérique du Sud, en Afrique et en Inde. Il propose de faire de l'information dans les Églises.

**Cercles de silence** : un groupe a été créé en 2009 à Belfort - Montbéliard et depuis sa naissance, une centaine de réunions ont eu lieu. Ils répondent à l'interpellation : « Qu'as-tu fait de ton frère ? ». Il s'agit d'un moyen d'expression pacifique à vocation humanitaire. Mais pour être visibles et valables, il faut un minimum de personnes. Philippe HUMBERT lance donc un appel pour que ces cercles de silence soient fréquentés.

## 10. Présentation des vœux

Chaque auteur des deux vœux que la Commission des vœux estime recevables présente le sien.

Éloïse DEUKER présente le vœu n° 1 :

Le synode régional Est-Montbéliard réuni du 8 au 10 novembre demande au synode national dans la perspective de la réflexion sur les ministères d'explorer la piste des postes pastoraux à ¼ temps, ½ temps ou à ¾ temps avec la possibilité d'avoir une autre activité professionnelle aux pasteurs qui le souhaitent.

Les avantages semblent multiples :

- l'Église ferait des économies ;
- le cahier des charges pastoral serait redéfini avec plus de précision ;
- le pasteur aurait une implication dans un autre monde professionnel ;
- les laïcs seraient encouragés à prendre des responsabilités sans se sentir « privés de pasteur ».

David MITRANI puis Jean-François BREYNE précisent qu'un pasteur exerçant à plein temps ne peut exercer une autre activité, mais si c'est un temps partiel, c'est possible avec une dérogation accordée par le Conseil national.

Christine URBAN présente le vœu n° 2 :

Le Synode régional de l'Église Protestante Unie Est-Montbéliard réuni les 8, 9 et 10 novembre à Sochaux

- demande aux synodaux de poser un signe fort lors du synode prochain en mangeant l'équivalent de ce que mangent nos frères et sœurs dans les pays en voie de développement, et tout ce qui dépasse sera donné financièrement à une œuvre d'Église de bienfaisance ;
- demande au Conseil régional de prévoir cela.

Valérie MITRANI se dit choquée par ce vœu, le trouvant raciste. Olivier ESCH estime qu'il doit être réécrit pour expliciter son lien avec le thème du synode, et en particulier l'idée de surconsommation.

## 11. Débat sur le texte des rapporteurs sur l'écologie

Les groupes de l'après-midi rapportent sur leur réflexion. Les rapporteurs présentent le texte qui se trouvait dans le cahier pré-synodal, construit à partir des remontées des paroisses (8 seulement). Ils ont souhaité promouvoir le label « Église verte ».

David MITRANI demande la suppression de la première partie du texte si celui-ci est adressé aux Églises locales, afin de ne pas donner des raisons partisans de ne pas recevoir la suite du texte. Fantin CARRIÈRE exprime le sentiment inverse.

Dans la seconde partie du texte, Corinne LANOIR exprime sa réticence face à l'utilisation des citations bibliques sorties de leur contexte. Les rapporteurs les maintiennent et le synode ne semble pas s'en émouvoir. Silvia ILL dit en pas comprendre le dernier paragraphe.

Marcel MBENGA propose que la troisième partie soit en « nous » plutôt qu'à la troisième personne (« l'Église »). D'autres interventions dans ce sens.

La soirée se termine par un temps d'aumônerie.

## DIMANCHE 10 NOVEMBRE

### 12. Plénière sur les perspectives financières.

Carine FRANK et Sylvaine WARTELLE proposent un jeu : des délégués se voient remettre un récipient qu'ils doivent remplir pour abonder la caisse de l'Église, représentée par un bac en verre ; des personnes chargées des dépenses viennent puiser dans le récipient. La question posée est : qu'est-ce qu'on peut faire pour remplir les caisses des paroisses ? Parmi les sources de revenus on note : dons des particuliers, dons d'entreprises (déductibles des impôts), legs, loyers, brocante... L'Église a élaboré la campagne « Choisir de donner » ; les documents peuvent être demandés au service communication du siège. À propos de l'immobilier, notre région est celle qui dépense le plus ; c'est une lourde charge. Tandis que le montant du don moyen par paroissien est le plus bas. Nous pouvons donc nous améliorer. Quels sont les besoins des paroisses pour mener une campagne financière ? Encourager les dons réguliers (mensuels), faire de l'information : présenter un graphique expliquant ce que représente un don de 100 euros...

### 13. Vote du texte sur l'écologie

Les rapporteurs présentent la nouvelle version du texte proposé au synode.

La croissance démographique de la population mondiale ainsi que le développement et la croissance économiques engendrent un impact sur l'environnement aux conséquences écologiques néfastes pouvant compromettre une vie épanouie sur terre.

L'exploitation des ressources dépasse les capacités de la planète et compromet ainsi les conditions de vie des générations futures. L'effondrement de la biodiversité entraîne un préjudice aux Hommes, notamment aux générations futures (disparition d'écosystèmes, perte de ressources en molécules utiles à la science médicale...).

L'activité humaine entraîne une pollution à l'origine de pathologies environnementales toujours plus nombreuses. La population la plus riche et la moins nombreuse (pays de l'OCDE) est celle qui pollue le plus, tandis que la population la plus nombreuse et la plus pauvre en subit principalement les conséquences.

Le dérèglement climatique auquel cette activité contribue provoque des accidents climatiques toujours plus nombreux et plus extrêmes dont sont victimes majoritairement les habitants de l'hémisphère sud, les plus pauvres. La dégradation de l'environnement est source de tensions, voire de guerres.

Plus nous reculons face au défi écologique, plus difficile sera l'adaptation demain. Aussi, l'urgence d'une action vigoureuse dès aujourd'hui devient criante d'autant que de multiples initiatives écologiques ont déjà fait leurs preuves.

La dégradation de l'état de la planète interroge les relations existant entre les Hommes : entre les pauvres et les riches, entre la génération actuelle et les générations à venir. Elle interroge également la relation entre les Hommes et DIEU, et la relation entre les Hommes et Sa création.

Ces relations sont au cœur de la vie de l'Église, qui a un ministère de réconciliation que DIEU lui confie.

**La relation au Créateur.** L'Église célèbre la gloire de DIEU. Elle est dans la louange pour la providence manifestée dans la nature que DIEU met à sa disposition (Psaumes 19.1-4 ; Psaumes 92.4). Elle est dans la louange pour la promesse de la rédemption qui englobe toute la création (Romains 8.19-22 ; Esaïe 65.17-22). Elle est aussi dans la repentance pour la dégradation de celle-ci et ses conséquences néfastes pour l'humanité. Aimer DIEU implique de porter toute la considération bienveillante possible envers Sa création. (Matthieu 10.29).

**La relation à Sa création.** DIEU appelle les Hommes à choyer la terre qu'il leur confie. Ils en sont responsables devant le créateur. (Genèse 2.15 ; Lévitique 25.4 ; Exode 23.12). Ils se doivent de considérer sa fragilité, d'en prendre soin, de la gérer en mettant en œuvre l'éthique du Propriétaire (Lévitique 25.23), notamment en posant des limites à leurs actions sur l'environnement (Lévitique 25,1-12). Le projet de DIEU est de réunir toute sa création, l'Homme et le cosmos, en Christ (Éphésiens 1.7-10).

**La relation aux autres.** Le mode de vie et le système économique souvent destructeurs auxquels nous participons portent préjudice à la biodiversité, à l'ensemble des habitants de la planète, et particulièrement aux plus pauvres. La dégradation de l'environnement, notre bien commun, est productrice de lourdes injustices (Amos 5.24). Le péché des hommes rend la terre hostile, tandis que la pratique de la justice la rend hospitalière. (Amos 8.4-14 ; Lévitique 18.26 ; Matthieu 22.39).

**La relation à nous-mêmes.** En dégradant notre propre environnement et en ayant un mode de vie et de consommation facilement préjudiciable à la santé, nous nous faisons du mal, corps et esprit. (Matthieu 22.39 ; 1 Corinthiens 6.19 ; Psaumes 139.13-14)

**La relation aux idoles.** Certaines idoles nous empêchent d'être fidèles à la volonté de DIEU concernant notre rapport à Sa création. Le règne de l'Argent roi et la séduction technologique sont des freins à une nécessaire conversion écologique concrète. (Matthieu 6.24).

L'Église protestante unie de France affirme une parole d'espérance face à l'impuissance de l'Homme ou son aveuglement dans sa folie destructrice. DIEU se révèle, par la mort et la résurrection de Jésus-Christ, rédempteur des Hommes, mais aussi de l'ensemble de la création. Fondés sur les promesses de DIEU, nous affirmons qu'il n'y a pas de cause désespérée. La nécessité d'agir vigoureusement et collectivement face à ce défi climatique est aussi une opportunité d'engager la société dans des reconstructions de relations plus justes entre les hommes et les générations, plus respectueuses des relations humaines et de la création. Confiant dans l'espérance biblique, nous affirmons que la nécessaire réorientation de nos sociétés est à notre portée.

Nous nous engageons individuellement et collectivement, à promouvoir ou renforcer les orientations suivantes :

- L'éducation de tous et la catéchèse sont propices à une Église qui donne toute sa place à la contemplation de la nature et ses bienfaits, au respect de la création et à un mode de vie le plus respectueux possible de l'environnement. Nous souhaitons promouvoir une vie sobre et simple, et adopter une alimentation saine et éthique. Nous souhaitons résister à consumérisme qui nous apparaît destructeur. Le Label « Église verte » est un outil parmi d'autres à mettre en œuvre.
- La liturgie et la prédication accordent une place à une parole de repentance pour les destructions commises à l'encontre de la création et donc de l'humanité, ainsi qu'une parole de louange et de reconnaissance pour la providence divine que contient cette même création.
- Nous encourageons et participons aux solidarités qu'imposent la dégradation de l'environnement et le dérèglement climatique (victimes, migrants...), ainsi qu'aux solidarités nécessaires aux changements sociétaux (réorientation économiques, pertes d'emplois...) qu'implique la préservation de l'environnement. Nous soutenons les démarches de justice

environnementales : accès équitable aux ressources pour que chacun puisse vivre dignement ; chacun doit assumer sa part de responsabilité dans les dégradations causées à l'environnement.

- Nous interpellons chacun, y compris ceux qui détiennent le pouvoir politique et économique, sur les méfaits de l'Argent roi qui rend les Hommes esclaves d'un système destructeur de la planète et de la vie qu'elle porte, sur le fétichisme technologique qui nous éloigne des relations humaines et de la parole biblique.

L'Église accompagne ceux qui sont encore dans le déni des dégradations environnementales pour leur rappeler qu'une autre route est possible et à leur portée, pour les aider à se réconcilier avec la création et leur descendance.

Dans les pas du Christ qui libère, l'Église souhaite accompagner et soutenir chacun sur son chemin de conversion écologique.

La suppression de la première partie, demandée par David MITRANI, est rejetée par le synode avec seulement *6 voix pour*.

Éloïse DEUKER propose un amendement destiné à remplacer la troisième partie, et faisant explicitement référence à la Déclaration de foi de l'EPuDF :

Par sa foi au « DIEU qui se soucie de toutes créatures », l'Église Protestante Unie de France est, « avec d'autres artisans de justice et de paix » invitée « à entendre les détreffes et à combattre les fléaux de toutes sortes<sup>1</sup> ». C'est pour cette raison qu'elle se saisit de cette question écologique qui lui semble regrouper des inquiétudes existentielles liées à la surexploitation de la planète et au refus de toute limite. Elle affirme ici son espérance et son désir d'agir.

#### **ESPÉRANCE :**

Malgré les nombreuses situations anxiogènes liées aux destructions et à l'impuissance humaine, nous désirons être fondés sur les promesses de DIEU et affirmer qu'il n'y a pas de cause désespérée. DIEU se révèle, par la mort et la résurrection de Jésus-Christ, comme rédempteur des êtres humains mais aussi de l'ensemble de la création. Confiants dans l'espérance biblique, nous affirmons que la nécessaire réorientation de nos sociétés est à notre portée.

#### **DÉSIR D'AGIR :**

- Nous désirons au cours de temps culturels, poser une parole de repentance pour les destructions commises à l'encontre de la création et de l'humanité mais également dire notre reconnaissance pour cette création qui nous a été confiée et que nous pouvons contempler.
- Nous désirons explorer les exigences du label « Église verte » comme un outil parmi d'autres pour œuvrer en vue d'un mode de vie sobre, simple et éthique qui résiste au consumérisme.
- Nous désirons nous laisser interpellé sur notre relation à l'argent et à son placement, ainsi qu'à la technologie et à son utilisation.
- Nous désirons participer aux réflexions sociétales sur l'accueil des victimes de dérèglements climatiques ainsi qu'aux réflexions liées aux réorientations économiques qu'impliquent la préservation de l'environnement.
- Nous désirons accompagner et soutenir toutes celles et ceux qui cheminent à nos côtés à la recherche d'un mode de vie respectueux des êtres humains et de l'environnement.

L'amendement est retenu, par *43 voix pour et 11 contre*.

La totalité du texte ainsi amendé est soumise au vote.

---

<sup>1</sup> Citations issues de la Déclaration de foi de l'EPuDF, 2017

## Décision n° 15 : L'écologie

La croissance démographique de la population mondiale ainsi que le développement et la croissance économiques engendrent un impact sur l'environnement aux conséquences écologiques néfastes pouvant compromettre une vie épanouie sur terre.

L'exploitation des ressources dépasse les capacités de la planète et compromet ainsi les conditions de vie des générations futures. L'effondrement de la biodiversité entraîne un préjudice aux Hommes, notamment aux générations futures (disparition d'écosystèmes, perte de ressources en molécules utiles à la science médicale...).

L'activité humaine entraîne une pollution à l'origine de pathologies environnementales toujours plus nombreuses. La population la plus riche et la moins nombreuse (pays de l'OCDE) est celle qui pollue le plus, tandis que la population la plus nombreuse et la plus pauvre en subit principalement les conséquences.

Le dérèglement climatique auquel cette activité contribue provoque des accidents climatiques toujours plus nombreux et plus extrêmes dont sont victimes majoritairement les habitants de l'hémisphère sud, les plus pauvres. La dégradation de l'environnement est source de tensions, voire de guerres.

Plus nous reculons face au défi écologique, plus difficile sera l'adaptation demain. Aussi, l'urgence d'une action vigoureuse dès aujourd'hui devient criante d'autant que de multiples initiatives écologiques ont déjà fait leurs preuves.

La dégradation de l'état de la planète interroge les relations existantes entre les Hommes : entre les pauvres et les riches, entre la génération actuelle et les générations à venir. Elle interroge également la relation entre les Hommes et Dieu, et la relation entre les Hommes et Sa création.

Ces relations sont au cœur de la vie de l'Église, qui a un ministère de réconciliation que Dieu lui confie.

**La relation au Créateur.** L'Église célèbre la gloire de Dieu. Elle est dans la louange pour la providence manifestée dans la nature que Dieu met à sa disposition (Psaumes 19.1-4 ; Psaumes 92.4). Elle est dans la louange pour la promesse de la rédemption qui englobe toute la création (Romains 8.19-22 ; Ésaïe 65.17-22). Elle est aussi dans la repentance pour la dégradation de celle-ci et ses conséquences néfastes pour l'humanité. Aimer Dieu implique de porter toute la considération bienveillante possible envers Sa création. (Matthieu 10.29).

**La relation à Sa création.** Dieu appelle les Hommes à choyer la terre qu'il leur confie. Ils en sont responsables devant le créateur. (Genèse 2.15 ; Lévitique 25.4 ; Exode 23.12). Ils se doivent de considérer sa fragilité, d'en prendre soin, de la gérer en mettant en œuvre l'éthique du Propriétaire (Lévitique 25.23), notamment en posant des limites à leurs actions sur l'environnement (Lévitique 25.1-12). Le projet de Dieu est de réunir toute sa création, l'Homme et le cosmos, en Christ (Éphésiens 1.7-10).

**La relation aux autres.** Le mode de vie et le système économique souvent destructeurs auxquels nous participons portent préjudice à la biodiversité, à l'ensemble des habitants de la planète, et particulièrement aux plus pauvres. La dégradation de l'environnement, notre bien commun, est productrice de lourdes injustices (Amos 5.24). Le péché des hommes rend la terre hostile, tandis que la pratique de la justice la rend hospitalière. (Amos 8.4-14 ; Lévitique 18.26 ; Matthieu 22.39).

**La relation à nous-mêmes.** En dégradant notre propre environnement et en ayant un mode de vie et de consommation facilement préjudiciable à la santé, nous nous faisons du mal, corps et esprit. (Matthieu 22.39 ; 1 Corinthiens 6.19 ; Psaumes 139.13-14)

**La relation aux idoles.** Certaines idoles nous empêchent d'être fidèles à la volonté de Dieu concernant notre rapport à Sa création. Le règne de l'Argent roi et la séduction technologique sont des freins à une nécessaire conversion écologique concrète. (Matthieu 6.24).

Par sa foi au « Dieu qui se soucie de toutes créatures », l'Église protestante unie de France est, « avec d'autres artisans de justice et de paix » invitée « à entendre les détresses et à combattre les fléaux de toutes sortes ». C'est pour cette raison qu'elle se saisit de cette question écologique qui lui semble regrouper des inquiétudes existentielles liées à la surexploitation de la planète et au refus de toute limite. Elle affirme ici son espérance et son désir d'agir.

### **ESPÉRANCE**

- Malgré les nombreuses situations anxiogènes liées aux destructions et à l'impuissance humaine, nous désirons être fondés sur les promesses de Dieu et affirmer qu'il n'y a pas de cause désespérée. Dieu se révèle, par la mort et la résurrection de Jésus-Christ, comme rédempteur des êtres humains mais aussi de l'ensemble de la création. Confiants dans l'espérance biblique, nous affirmons que la nécessaire réorientation de nos sociétés est à notre portée.

### **DÉSIR D'AGIR**

- Nous désirons, au cours de temps cultuels, poser une parole de repentance pour les destructions commises à l'encontre de la création et de l'humanité mais également dire notre reconnaissance pour cette création qui nous a été confiée et que nous pouvons contempler.

- Nous désirons explorer les exigences du label « Église verte » comme un outil parmi d'autres pour œuvrer en vue d'un mode de vie sobre, simple et éthique qui résiste au consumérisme.

- Nous désirons nous laisser interpeller sur notre relation à l'argent et à son placement, ainsi qu'à la technologie et à son utilisation.

- Nous désirons participer aux réflexions sociétales sur l'accueil des victimes de dérèglements climatiques ainsi qu'aux réflexions liées aux réorientations économiques qu'implique la préservation de l'environnement.

- Nous désirons accompagner et soutenir toutes celles et ceux qui cheminent à nos côtés à la recherche d'un mode de vie respectueux des êtres humains et de l'environnement.

*(53 voix pour, 4 contre)*

Le vice-modérateur remercie les rapporteurs pour leur travail.

## **14. Vœux**

### **Décision n° 16 : Vœu pour la réflexion sur les ministères**

Le synode régional Est-Montbéliard réuni du 8 au 10 novembre demande au synode national dans la perspective de la réflexion sur les ministères d'explorer la piste des postes pastoraux à ¼ temps, ½ temps ou à ¾ temps avec la possibilité d'avoir une autre activité professionnelle aux pasteurs qui le souhaitent.

Les avantages semblent multiples :

- l'Église ferait des économies ;
- le cahier des charges pastoral serait redéfini avec plus de précision ;
- le pasteur aurait une implication dans un autre monde professionnel ;
- les laïcs seraient encouragés à prendre des responsabilités sans se sentir « privés de pasteur ».

*(45 voix pour, 6 contre)*

Le vœu n° 2 est présenté modifié :

Le synode régional Est-Montbéliard réuni du 8 au 10 novembre 2019 sur le sujet de l'écologie et, entre autres, la surconsommation

- demande au Conseil régional de poser un signe fort en cohérence avec leurs engagements écologiques, lors du prochain synode régional en proposant 1 repas simple (faible empreinte écologique, végétarien, à faible coût). Le bénéfice financier par rapport au repas conventionnel, sera versé à une œuvre d'Église que le synode désignera.

- demande au Conseil régional de prévoir son organisation et son information auprès des différentes régions de l'EPUDF.

Il n'est pas adopté, n'ayant recueilli que *24 voix pour*.

Suite aux débats du synode, en particulier l'intervention du président du Défap, David MITRANI propose un vœu dans le but de permettre la représentation du Défap dans les synodes régionaux avec voix consultative. Jean-François NARDIN déplore qu'on n'ait pas eu le temps d'en discuter.

#### **Décision n° 17 : Représentation du Défap aux synodes régionaux**

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, demande au Conseil national de mettre en révision l'article 7 §3 de la Constitution, afin d'inscrire parmi les membres des synodes régionaux à voix consultative un représentant du Service protestant de mission (Défap).

*(42 voix pour, 1 contre)*

### **15. Élections complémentaires :**

#### **Décision n° 18 : Suppléants au Synode national**

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, élit comme délégués suppléants de la Région au Synode national, collègue luthérien :

Françoise MOLBERT (*63 voix*) et Maryse WEHBE (*63 voix*)

#### **Décision n° 19 : Commission œcuménique**

Le Synode régional de la région Est - Montbéliard, réuni à Sochaux du 8 au 10 novembre 2019, élit comme nouveaux membres de la Commission œcuménique régionale :

Samuel KPOTI (*59 voix*) et Françoise MOLBERT (*59 voix*)

Avant de lever la séance pour se retrouver ensuite au culte, la modératrice remercie les paroisses de Sochaux - Charmont et Montbéliard, les délégués synodaux, les rapporteurs des deux sujets débattus, les vice-modérateurs, questeurs et secrétaires, la Commission des vœux et l'aumônier du synode. Le président du Conseil régional remercie la modératrice et annonce que la prochaine session synodale se tiendra du 20 au 22 novembre dans les locaux de l'Église mennonite, à la Prairie à Montbéliard.

### **16. Culte régional et clôture**

Au cours du culte Isabelle GEIGER a été installée dans son nouveau ministère régional d'aumônier de l'Hôpital Nord-Franche-Comté.

L'offrande du culte a été affectée par moitié au transport des jeunes de la région au Grand Kiff de l'été 2020, ainsi qu'au Défap pour l'hôpital de l'Église presbytérienne du Cameroun à Bafia.

À la fin du culte, la modératrice prononce la clôture de la 6<sup>e</sup> session ordinaire du Synode régional de la région Est - Montbéliard.

## **Annexe : Assemblée générale de l'ACREPU Est-Montbéliard**

Présidée par Marc ORTLIEB, président du Conseil d'administration. Il rappelle que ce conseil se réunit quatre fois par an.

L'ACREPU vit des dotations qui permettent de payer les taxes foncières mais aussi les travaux des bâtiments régionaux appartenant à l'association (notamment celui utilisé par la Frat'Aire).

Le résultat de l'exercice 2018 est négatif de 5 119,77 € à cause des travaux réalisés avant que le réapprovisionnement de la trésorerie par la région n'arrive. Désormais c'est celle-ci qui se chargera directement des travaux et autres frais d'entretien.

### **Décision :**

L'Assemblée générale de l'ACREPU Est-Montbéliard réunie à Sochaux le 9 novembre 2019,  
1) approuve les comptes qui lui sont présentés, avec un résultat de - 5 119,77 € (déficit),  
2) et approuve l'affectation de ce résultat proposée par le comité directeur, soit un montant de - 5 119,77 € au compte Report à Nouveau.

*(adoptée à l'unanimité des votants)*